



# Cycle d'initiation à la naturopathie animale

Découvrez  
les clés de la santé au naturel  
de votre animal de compagnie,  
et comment les épanouir  
au quotidien !

Cycle de 4 ou 5 soirées  
selon vos compétences initiales en naturopathie

En visioconférences

Animées par Eva SANTIAGO

Praticienne Naturopathe et herbaliste

## Initiation à la naturopathie animale

A la lumière des enseignements naturopathiques, ce cycle d'initiation propose de faire le point sur les différents aspects favorables au bien-être et à une bonne vitalité de votre animal de compagnie sur le long terme.

### OBJECTIFS :

Eva Santiago, naturopathe et herbaliste, vous proposera les clés naturopathiques pour prendre soin de votre animal de compagnie :

- ❖ **Comprendre ses besoins spécifiques : alimentation, dépenses physiques et intellectuelles...**
- ❖ **(Re)trouver une alimentation saine qui lui est naturellement adaptée et les bons gestes d'hygiène de vie et comportementaux pour favoriser sa vitalité**
- ❖ **Renouer avec les soins naturels et préventifs (alimentation, cures spécifiques et adaptées, argile, plantes, fleurs de Bach...) pour favoriser son bien-être et sa santé sur le long terme**

### POUR QUI ?

Ce cycle s'adresse à toute personne désireuse d'apprendre et de mettre en œuvre des pratiques simples et accessibles pour préserver la santé de son animal de compagnie qu'il soit jeune ou vieillissant. La naturopathie s'inscrit dans une démarche d'éducation et de prévention.

### Où ET QUAND ?

Ce cycle se déroule en visioconférence via la plateforme Zoom au cours de **4 ou 5 soirées (selon vos compétences initiales en naturopathie), soit une par mois de 19h à 21h.**

# Programme du cycle d'initiation

## 1<sup>ère</sup> soirée (réservée aux non naturopathes) lundi 6 janvier 2025

### Introduction à la naturopathie

- Fondements de la naturopathie
- Les techniques majeures : alimentation, gestion du stress et des émotions, mouvement, plantes... et leurs rôles sur la santé de votre animal de compagnie
- Les cures spécifiques et adaptées

## 2<sup>ème</sup> soirée lundi 3 février 2025

### Les besoins de base de votre animal

- Les différentes approches alimentaires (croquettes, ration ménagère, barf)
- Les autres besoins : les dépenses physiques et intellectuelles

## 3<sup>ème</sup> soirée lundi 3 mars 2025

### Le quotidien avec votre animal

- Les différentes cures naturopathiques adaptées
- Le jeûne
- Les fleurs de Bach comme outil d'aide comportementale pour votre animal de compagnie

## 4<sup>ème</sup> soirée lundi 7 avril 2025

### Les soins naturels spécifiques de votre animal

- Les produits stimulants l'immunité
- Les cures antiparasitaires naturelles

## 5<sup>ème</sup> soirée lundi 12 mai 2025

### Les soins naturels de votre animal vieillissant

- L'utilisation de l'argile
- Les plantes des articulations
- Les super-aliments

80 avenue Fernand Benoit – 13090 Aix-en-Provence

Tél. : 04.42.29.87.48 courriel : [aesculape13@orange.fr](mailto:aesculape13@orange.fr) [www.aesculape.eu](http://www.aesculape.eu)  
SAS au capital de 8000 € Siret : 495 234 783 00050 NAF : 8559 A

## Bulletin d'inscription : « Cycle d'initiation à la naturopathie animale »

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tél. fixe :	Mobile :
E-mail (lisiblement svp) :	
Profession actuelle :	
Par quel moyen nous avez-vous connu ?	

### Je m'inscris :

Non naturopathes : **pour les 5 soirées du cycle, TARIF : 300 € / personne**

Naturopathe en formation ou en exercice : **Pour les 4 soirées du cycle, TARIF : 250 € / personne**

*Paiements échelonnés possibles, merci de nous contacter au besoin.*

Date :

Signature :

### Inscription obligatoire

- **Merci d'adresser votre inscription au plus tôt (places limitées) à :**

**ÆSCULAPE – Ecole Libre de Naturopathie**  
**80 avenue Fernand Benoit 13090 Aix-en-Provence**  
**Tel : 04.42.29.87.48 - e-mail : [aesculape13@orange.fr](mailto:aesculape13@orange.fr)**

En cas d'annulation du stage de notre part, l'intégralité de la somme versée vous serait remboursée.

En cas d'**annulation écrite** de votre part :

- **plus de 15 jours** avant le début du stage, une somme équivalant à 40 % de l'acompte versé sera retenue.

- **moins de 15 jours** avant le début du stage, l'intégralité de l'acompte sera conservé par ÆSCULAPE.

- **tout stage démarré** puis interrompu du fait du participant, ne fera l'objet d'aucun remboursement.

**L'organisme Aesculape se réserve le droit de reporter un stage dans le cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant.**